

Genève, le 14 février 2022

Son Excellence Monsieur Ariel Henry
Premier ministre d' Haïti

mphonu.geneve@diplomatie.ht; mphomc.geneve@diplomatie.ht;
secretariatmph.geneve@diplomatie.ht; contact@communication.gouv.ht

Demande au gouvernement d'Haïti d'établir un dialogue d'urgence avec la coalition des syndicats en vue d'ajuster le salaire minimum

Cher Monsieur le Premier Ministre,

Je vous écris au nom d'IndustriALL Global Union, qui représente plus de cinquante millions de travailleurs des industries minière, énergétique et manufacturière dans 140 pays, dont Haïti, pour exprimer ma profonde inquiétude face à la violence avec laquelle la police a dispersé par la force une mobilisation pour exiger augmentation du salaire minimum dans le secteur de l'habillement.

Jeudi, pour la deuxième journée consécutive, la police a tiré des gaz lacrymogènes et frappé des manifestants devant la zone franche de la SONAPI à Port-au-Prince.

La mobilisation est liée au fait que le mois dernier, une coalition de syndicats, dont l'affilié d'IndustriALL GOSTTRA, vous a demandé d'augmenter le salaire minimum dans l'industrie du vêtement de 500 gourdes par jour (4,80 USD) à 1 500 gourdes.

D'après l'article 137 du Code du travail, les salaires doivent être ajustés lorsque l'inflation dépasse 10 % au cours de l'année. Ces derniers mois l'inflation a déjà dépassé 23 %. Le coût de la nourriture, du loyer, des soins de santé et du transport augmente chaque jour, mais pendant trois ans les salaires sont restés les mêmes. Les travailleurs travaillent de très longues heures et gagnent moins du tiers de ce dont ils ont besoin pour survivre.

La situation est aggravée par les abus des droits du travail dans l'industrie du vêtement, en violation des lois nationales et des normes internationales. L'exemple le plus récent est celui de Centri Garments, où une soixantaine de travailleurs ont été abusivement licenciés pour avoir protesté contre des pratiques salariales injustes, tandis que le Ministère du Travail ferme les yeux.

Monsieur le Premier Ministre, le Haïti exporte vers les marchés internationaux, où les marques et les détaillants sont confrontés à une surveillance croissante des conditions de travail dans leurs

chaînes d'approvisionnement. Le fait de payer des salaires de misère et de réprimer les travailleurs nuit à la réputation de votre pays et des entreprises qui s'y approvisionnent.

Je vous demande d'établir un dialogue d'urgence avec la coalition des syndicats en vue d'ajuster le salaire minimum. Je vous demande en outre de prendre des mesures urgentes pour garantir le respect des lois nationales et des normes internationales dans l'industrie du vêtement, et en particulier pour garantir que les travailleurs de Centri Garments soient réintégrés sans délai avec des arriérés de salaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.



Atle Høie
Secrétaire général